
Arrondissement de Pontarlier
-----**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**
-----**Séance du 9 septembre 2022***L'an deux mille vingt-deux et le neuf septembre à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

Nombre de Membres	
En exercice :	23
Présent au Conseil :	16
Ayant pris part au vote :	23

Date de la convocation
05/09/2022
=====
Date d'affichage
15/09/2022

*Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Léonie Schneiter, Nathalie Sievert.**Procuration : Aline Carrière à Aline Louvrier, Frédéric Dole à Léonie Schneiter, Coralie Gabry à Olivier Régnier, François Garcia à Marc Saulnier, Olivier Marlot à Norbert Pécot, Isabelle Vinai à Jean-Pierre Gurtner, Thierry Vuittenez à Guillaume Bouhin.**Secrétaire de séance : Léonie Schneiter*
-----*Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***OBJET : Aménagement du parc Courbet et plan de financement.**

Le Maire rappelle que suite à la consultation des jardins partagés pour laquelle il n'y a eu qu'un seul retour et au souhait des riverains de garder un parc paisible à vocation plutôt détente, contrairement au parc du Rocheret qui a une vocation plutôt sportive, la commune propose de réaliser les aménagements suivants :

- Aménagement de l'espace public ;
- Réhabilitation d'une aire de pétanque ;
- Chemin de déambulation (proximité de l'EHPAD) qui présente aussi un usage pour les riverains pour l'entretien des haies ;
- Jachère fleurie pour préserver la biodiversité ;
- Mise en place de mobilier urbain (tables et bancs) accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, toujours en lien avec la proximité de l'EHPAD ;
- Fruitiers
- Plantation de haie

En complément, le Maire informe l'assemblée que dans le cadre des travaux d'aménagement du parc public Courbet, il y a lieu de déposer des dossiers de subventions pour financer une partie du projet.

Pour cela, il propose de voter le plan de financement suivant :

		DEPENSES H.T	RECETTES H.T
MONTANT DES TRAVAUX	100%	16 622.63	
Département Contrat P@C 25	30%		4 986.78
Région dispositif ENVI	50%		8 311.32
SOUS TOTAL	80%		13 298.10
Autofinancement	20%		3 324.53
TOTAL GENERAL	100%	16 622.63	16 622.63

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, 22 voix pour, 1 abstention :

- Autorisent le Maire à signer les marchés dans la limite de 20 000€ H.T
- Approuvent le plan de financement ;
- Sollicitent le financement au titre du programme ENVI de la Région BFC et du contrat P@C 25 du Département du Doubs ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.